



Le 28 octobre 2016

**Objet : Coûts associés aux jurés pour le procès Richard Henry Bain
N/Corr. : 71268**

Madame,

La présente décision fait suite à la demande d'accès à l'information que vous nous avez récemment adressée. L'analyse de votre correspondance indique que vous souhaitez obtenir le document ou les renseignements suivants :

« Est-ce possible d'avoir le détail des coûts associés aux jurés pour le procès de Richard Henry Bain svp ? Hébergement, nourriture, transport, indemnités journalières, etc. ».

Décision

Après vérification, suivant le premier paragraphe de l'article 47 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, le Ministère de la Justice donne suite à votre demande d'accès. Conformément à la loi, vous trouverez ci-joint les renseignements demandés.

Somme d'argent totale versée aux jurés lors du procès de M. Richard Henry Bain :

Hôtel:	33 783,82\$
Restaurant et traiteur:	34 203,73\$
Transport:	13 222,47\$
<u>Indemnités journalières:</u>	<u>103 439,87\$</u>
Total:	184 649,89\$

Conformément à la loi, vous trouverez ci-joint l'information sur les recours que vous pouvez exercer à l'une ou l'autre des étapes du traitement de votre demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Martine Thibault, avocate
Responsable de l'accès à l'information

p. j.